

AR Prefecture

016-211602933-20240404-2024019-DE  
Reçu le 11/04/2024Mairie de SAINT-ADJUTORY  
16310 Charente

\*\*\*

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 10

Membres présents : 09

Membres votants : 10

Date de convocation : 28/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 04 avril, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de P. BOUTENEGRE, Maire.

Présents : MM. BOUTENEGRE P, BELY J, CHAMBON P, GUEDON V, BEYLI E, CHATEAU M, BARRIBAUD P-L, DUPONT N, DAMBIER J-EAbsent excusé et pouvoir : BONNIN P pourvoir à BARRIBAUD P-L.Secrétaire de séance : GUEDON V.**OBJET : Avis sur le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure**

M. le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le programme pluriannuel de gestion des bassins versants du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure pour 2024-2033. Le syndicat des rivières d'Agris (SyBTB) a sollicité une enquête publique du 26 février au 27 mars 2024 concernant la déclaration des travaux au titre de la loi sur l'eau. L'affichage a été fait en mairie durant cette période et aucune observation n'a été recensé.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au programme pluriannuel 2024-2033.

La présente délibération sera transmise à :

- M. Le Représentant de l'Etat pour contrôle de légalité ;
- M. Le Trésorier de la collectivité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme & certifié exécutoire

Le Maire,  
P. BOUTENEGRE

